



DU 16 AU 23 JUILLET 2022

CSPACE

le rendez-vous espace étudiants

GUIDE DU PARTICIPANT



**Camp militaire
de Ger du 1^{er} RHP**
(Régiment de Hussards Parachutistes)



Bienvenue à la 59^e édition du C'Space !

Cette année, le **C'Space** célèbre les 60 ans du CNES et de Planète Sciences.

L'événement se tiendra du 16 au 23 juillet 2022, sur le camp militaire du 1^{er} RHP (Régiment de Hussards Parachutistes) à Ger (64).

À votre arrivée :

1. À l'entrée du site, nous vous remettrons votre badge. Celui-ci doit être porté de façon visible en permanence, ne le perdez pas : il peut vous être demandé à tout instant par les militaires du 1^{er} RHP et l'organisation à l'intérieur du site.
2. Vous devez passer à l'Accueil du **C'Space** [2] pour vérifier vos coordonnées et vos attributions de chambres. L'Accueil **C'Space** est ouvert **de 9h à 19h**, vous devez donc arriver pendant ces horaires !
3. Vous recevrez une sacoche contenant les documents **C'Space** nécessaires.

4. Puis, suivez les flèches qui vous mèneront au bâtiment des clubs [10-11]. Un stand vous y sera attribué.

5. Le cas échéant, votre voiture, une fois déchargée, devra rester garée sur le parking d'entrée du camp de Ger (à l'extérieur du site) [14]. Vous pouvez aussi vous déplacer à vélo (en respectant le code de la route) ou à pied. Tout déplacement sur le camp de Ger est interdit après 2h00 du matin. Dans la journée, un système de **navettes, sur inscription**, est mis en place pour accéder à l'aire de lancement distante d'environ 3 km de la base vie.

Les lieux marqués
[n] sont à retrouver
en dernière page
de ce document,
sur le plan de la base vie.



Vos infos pratiques

Vous serez hébergé.e.s par club.

Veillez à **apporter** un **sac de couchage** et un **traversin/oreiller**.

Vous trouverez à **disposition** sur le Camp de Ger un **drap-housse** et un **protège matelas jetable**.

Les bâtiments d'hébergement se situent à une centaine de mètres des bâtiments des clubs.

Les chambres sont composées nominalement de 6 lits et d'armoires individuelles.

Les douches sont séparées des chambres.

SAVOIR-VIVRE :

Soucieux.ses de préserver la qualité des conditions d'hébergement de tou.te.s, nous vous demandons de respecter :

- Le calme dans les chambres et les couloirs après 22h.

• L'autorité du personnel organisateur. Il est garant de votre confort et de votre sécurité: nous vous demandons d'accepter ses interventions avec bonne volonté et courtoisie.

• Les locaux et les équipements : veillez à rendre votre chambre aussi propre que vous l'avez trouvée à votre arrivée. Vous êtes notamment prié.e.s de laisser les sols propres et de vider les poubelles.

• **L'interdiction formelle de fumer** à l'intérieur des locaux.



SÉCURITÉ

Les consignes de sécurité, notamment d'évacuation en cas d'incendie, sont affichées dans chaque bâtiment à côté des plans d'évacuation. Il est important de les respecter pour la sécurité de chacun.e et le bon déroulement de la manifestation.

JUILLET 2022	SAMEDI 16	DIMANCHE 17	LUNDI 18	MARDI 19	MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23
MATIN • 8h-12h	Ateliers	Installation Clubs	Contrôle des projets	Contrôle des projets	Contrôle des projets	Fin des contrôles des projets		Départ
	Zone de lancement	Accueil	9h Cérémonie d'ouverture concours Cansat 9h 30 Qualification Cansat	9h Présentation CanSat au jury avant vol	9h Remise des prix CanSat et cocktail	9h 30 Accueil et introduction Présentation des projets	Fin des lancements FX et MF	
APRÈS-MIDI • 13h30-18h	Ateliers	Installation Clubs	Contrôle des projets	Contrôle des projets	Contrôle des projets	Rangement des stands clubs des projets déjà lancés	Rangement des stands clubs	Départ
	Zone de lancement	Accueil	18h Briefing sécurité pour tous et les responsables Clubs avec exercice d'évacuation	14h Essais en vol CanSat Début des lancements FX et MF	14h Largages CanSat Lancements FX et MF	14h Lâcher de ballon stratosphérique Présentation des projets étudiants Démonstrations de robots, drones, ballon dirigeable	Rangement des chambres en vue du départ	
SOIR • 21h-00h	Atelier	Début des contrôles des projets	Contrôle des projets	Contrôle des projets	Contrôle des projets		20h30 Remise des prix C'Space et soirée de clôture	
	Zone de lancement				22h Lancements nocturnes			

Fin des lancements : 18h | Fin des contrôles : 23h30 | Fin de l'intégration : 0h00
FX = fusée expérimentale / MF = mini-fusée

● Cérémonies
● Lancements / Lâcher
● Contrôle
● Installation / Rangement

● Concours Cansat France
● Projets étudiants Planète Sciences / CNES

VOTRE ACCÈS AU RESTAURANT

Tous les repas se prennent au self du camp de Ger aux horaires indiqués :

- **Petit Déjeuner : 6h00 à 8h30**
- **Déjeuner : 11h00 à 14h00**
- **Dîner : 18h00 à 20h30**

Attention : personne ne sera accepté après 20h30.

INFOS PRATIQUES... POUR VOTRE ARRIVÉE ET VOTRE DÉPART

Pour préparer votre arrivée et votre départ, pensez à vous renseigner et vous inscrire pour bénéficier des navettes au départ ou à destination de la gare SNCF de Tarbes et de l'aéroport de Tarbes/Lourdes/Ossun.

Pour se rendre au camp militaire en voiture voir annexe (« Se rendre au camp de Ger » p. 15).

PARTICIPEZ, VOUS AUSSI, À LA VIE DU SITE !

L'ensemble de l'équipe du CNES et des bénévoles de Planète Sciences auront à cœur d'échanger et de vous accompagner tout au long de l'évènement !

N'hésitez pas à les contacter.



L'aire de lancement

L'aire de lancement, située à environ 3 km de la base vie, est accessible par navette ainsi que par voiture « club » le jour du lancement.

Les lancements de fusées se déroulent du lundi après-midi au vendredi midi : **l'ordre des vols se fait en fonction des qualifications.**

Les derniers qualifiés s'exposent à ne pas pouvoir lancer, si tous les créneaux de lancement sont déjà occupés, notamment en cas de météo défavorable.

Méfiez-vous : il peut faire chaud alors pensez à apporter couvre-chef et crème solaire.

ATTENTION

Sur l'aire de lancement, différentes zones de sécurité sont identifiées. Pour chaque zone, veillez à respecter les consignes de sécurité affichées ou données par les équipes opérationnelles.

Les briquets ou autre matériel générant du feu ou de la chaleur ainsi que **les téléphones portables (même s'ils sont éteints) doivent être déposés en tente club** dans une boîte prévue à cet effet avant d'entrer en zone pyrotechnique.

La récupération des fusées se fera en fin de créneau de lancement (si le timing et la météo le permettent), en présence d'au moins un responsable du plan d'opérations.





Consignes de sécurité

MESURES DE PRÉVENTION CONTRE L'INCENDIE

Pour faciliter l'évacuation

- Les sorties doivent rester libres. Faites attention à ce qu'aucun matériel, meuble, objet n'obstrue une sortie.
- Dans les chambres, toutes les allées entre les rangées de lits, chaises et tables doivent être libres à tout instant (pas de meuble, matériel, etc.).
- Il est interdit de fumer ou vapoter dans tous les bâtiments.
- Attention à vos appareils électriques (interdiction d'utilisation de chauffage d'appoint, etc.), et utilisez les branchements électriques disponibles.
- Utilisez les cendriers pour déposer des mégots.
- Jetez les débris et déchets combustibles (chiffons, etc.) dans les bacs pour produits dangereux situés sous un abris, à l'extérieur, devant le bâtiment des clubs [10]. Les produits chimiques dangereux doivent par ailleurs être stockés et inventoriés dans la petite salle prévue à cet effet dans le bâtiment des clubs [11] (à côté de la salle David).

- Ne laissez pas vos appareils branchés dans les chambres en votre absence.
- N'accédez qu'aux zones dans lesquelles vous êtes autorisés.
- Évitez toute flamme nue.
- Interdiction de boire et manger sur votre table de travail : faites une pause !

En cas d'incendie dans un bâtiment

1. Gardez votre calme.
2. Évacuez jusqu'au point de rassemblement [15] en suivant le plan d'évacuation situé dans chaque bâtiment.
3. Écoutez les consignes de l'équipe d'organisation et des secours.



RÈGLES DE SÉCURITÉ EN ZONE VIE

Pour éviter les accidents

- Respectez le port des équipements de protection individuels (EPI).
- Évitez de porter de lourdes charges seul (roule-pratique, etc.) : faites-vous aider.
- Ne surchargez pas les prises électriques : des multiprises avec disjoncteur seront

utilisées pour les ordinateurs et téléphones mobiles.

- Portez des tenues en adéquation avec l'activité réalisée.

Pour le respect de l'environnement

- Respectez le tri sélectif.
- Débranchez les équipements de bricolage une fois les travaux terminés.
- Éteignez les lumières, les ordinateurs, les imprimantes... après les activités.

Pour le confort de tous

- Pas de tapage nocturne : évitez les discussions dans les couloirs et le bruit aux heures de sommeil, notamment entre les bâtiments.
- Veillez à respecter une distance de sécurité de 3m autour des grillages.

Des panneaux «Attention au chien» sont disposés tout autour du camp : 2 chiens tenus en laisse sont présents sur la zone en continu.



RÈGLES DE SÉCURITÉ SUR L'AIRE DE LANCEMENT

Le camp de Ger est une zone militaire qui présente plusieurs zones STRICTEMENT interdites à la circulation.

Il est donc impératif de respecter les règles de sécurité ci-après.

Déplacements

- Portez votre badge C'Space nominatif à l'intérieur du camp.
- Lors de vos déplacements (à pied ou en deux roues) : restez toujours sur les chemins et routes balisés.
- De nuit, utilisez une lampe torche pour faciliter vos déplacements sur le camp.

- Le stationnement des véhicules sur la zone de lancements ne se fera qu'en zones autorisées.
- Vous devez respecter le code de la route, les limitations de vitesse, et les interdictions dans les zones dangereuses (même à vélo).
- Il est interdit de monter dans les remorques de transport et toutes les charges doivent être arrimées.

Respect des zones de sécurité

- Soyez attentifs aux consignes émises par les personnes chargées de la sécurité et par la sono.
- Respectez la délimitation des zones.
- Ne rentrez ou ne quittez jamais une zone sans y être autorisé par un responsable de la sécurité.
- Le public et les visiteurs doivent rester dans la partie publique délimitée par les barrières et la bande de chantier (rouge et blanche).
- L'utilisation de moyens de communication (portable, radio, talkies-walkies, etc.) est interdite en zone pyrotechnique.

Objets

- Il est strictement interdit de toucher et de récupérer tout objet suspect au sol. Prévenez une personne chargée de la sécurité.
- Les mineurs doivent être accompagnés par leur encadrant désigné.

Récupération des fusées

- Toutes les récupérations sont effectuées sous la responsabilité des accompagnateurs.
- Il est absolument interdit de partir seul en récupération !
- Il est interdit de grimper/monter sur un support élevé (échelles, escabeau, arbres, etc.)



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

NOTE - EXPRESS

(*) NON PROTEGE		DIFFUSION RESTREINTE		CONFIDENTIEL DEFENSE	
Origine	:	1RHP/BO/INS/GER			
Suivi par	:				
Destinataire(s) (pour action)	:	EM 11 BP, 35 RAP/ETAP/5 RHC/EM BFST/4 RHFS/GSBdD- antenne TARBES/1 RCP/13 RDP/31 RG/48 RT/1 RTP/RSC/1 RPIMa/3 RMAT			
Destinataire(s) (pour information)	:	EMSD-BPMRE			
Copie(s) interne(s)	:	CDUs			
TARBES, le		N° /1RHP/BO/INS/GER			
Objet	:	Protection contre le risque pyrotechnique résiduel sur le camp de Ger.			
Référence	:	lettre N° 501872 DEF/EMZD-BDX/DT/BPMRE du 07 juillet 2014			
Pièces jointes	:	1- Référentiel d'accès. 2- Zonage du camp de GER.			
Primo	:	Conformément à la lettre de référence précisant les conclusions de la commission d'évaluation du risque pyrotechnique résiduel (CERP), le zonage du risque pyrotechnique définitif du camp de Ger a été validé. Ce zonage prend en compte l'étude historique de pollution pyrotechnique.			
Secundo	:	En conséquence, les détachements évoluant sur le camp se conformeront aux mesures suivantes:			
Alpha : Information sur le risque pyrotechnique. A son arrivée au camp de Ger, le chef de détachement recevra une information sur le risque pyrotechnique qu'il diffusera obligatoirement à l'ensemble de ses subordonnés. La délivrance de cette information sera attestée (cahier de consignes). Bravo : Manoeuvre et accès. - Les zones de manoeuvre sont soumises à la validation de la cellule accueil du camp et font l'objet d'une autorisation formelle (cahier de consignes). - La circulation hors piste est interdite dès lors qu'il s'agit de déplacement hors manoeuvre. Charlie : Tirs. L'utilisation des champs de tir est soumise à la validation de la cellule tir du camp et fait l'objet d'une autorisation formelle (cahier de tir). Delta : Conduite à tenir en cas de découverte d'engin pouvant représenter un danger pyrotechnique. Intervention de toucher l'engin, effectuer un balisage sommaire, rendre compte à la cellule tir du camp (05 62 56 85 51 ou le SOP 05 62 56 85 81 ou l'officier de tir 06 31 26 66 34) Tertio : Ces consignes seront rappelées systématiquement dans les messages de confirmation de réservation. Le lieutenant-colonel Marc LECOINTRE chef du bureau opérations et instruction du 1^{er} régiment de hussards parachutiste par suppléance					

PIÈCE JOINTE N°1
à la NE n° /1^{er} RHP/BO/INS/GER

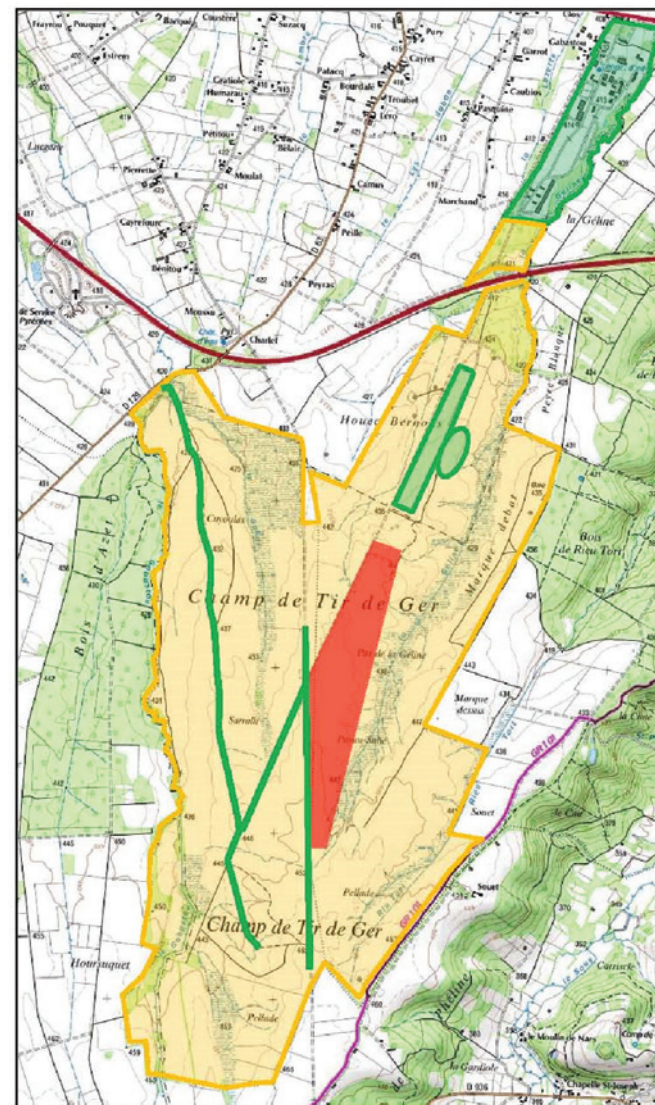
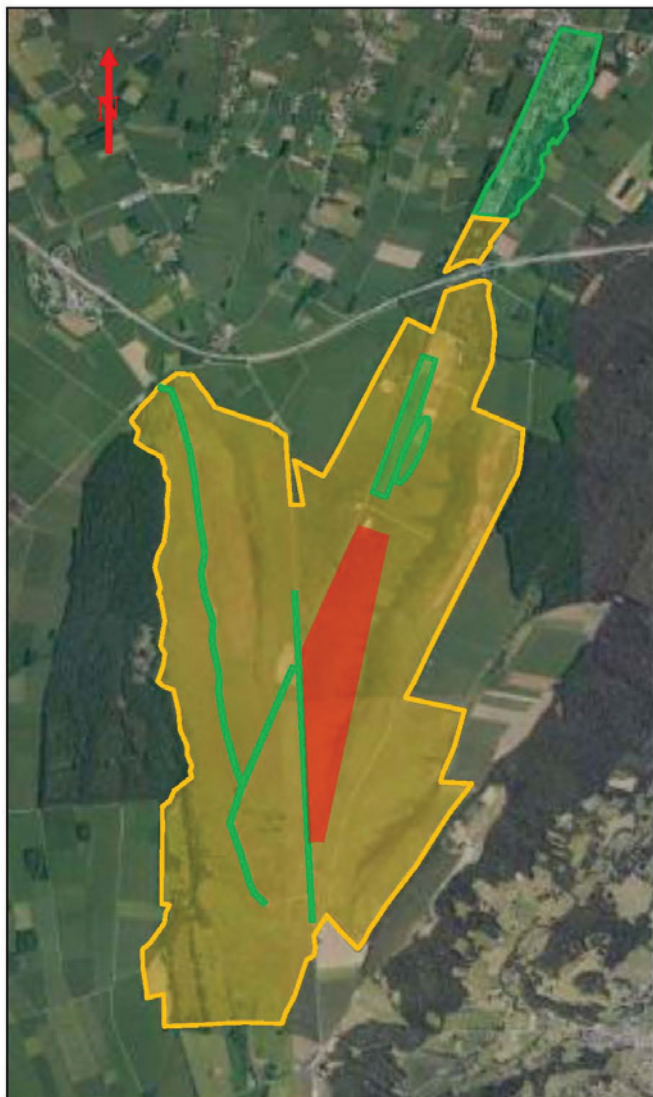
RÉFÉRENTIEL D'ACCÈS AU CAMP DE GER

ZONES (HORS CAMP BÂTI)			Conditions requises	
	Rouge	Risque pyrotechnique avéré	1	Sur autorisation formelle de la cellule tir
	Orange	Risque pyrotechnique probable	1 et 2	
	Vert	Risque pyrotechnique faible voire inexistant	1 et 2	
			Cf. conditions requises	
Activités	Interdit *		Cf. conditions requises	Information sur le risque pyrotechnique, conduite à tenir face au danger. Sur autorisation formelle de la cellule tir.
			Cf. conditions requises	Information sur le risque pyrotechnique, conduite à tenir face au danger. Sur autorisation formelle de la cellule tir.
Circulation (hors manoeuvres)	Interdit *		Cf. conditions requises	
			Cf. conditions requises	Sur autorisation formelle de la cellule tir.
Circulation sur voirie, piste	Interdit *		Cf. conditions requises	
			Cf. conditions requises	
Circulation « hors piste »	Interdit *		Cf. conditions requises	
			Cf. conditions requises	
Catégories de personnel	1. Personnel militaire spécifiquement qualifié (ex NEDEX, ...)			
	2. Personnel militaire informé du risque pyrotechnique			

* Sauf autorisation express du chef de corps

Pour les cas non traités par ce référentiel, les décisions relèvent du CDC après recueil de l'avis du SID

ZONAGE DU CAMP DE GER





Vos adresses utiles

MAGASINS DE BRICOLAGE

Bricolage Leclerc CDA SO
Route de Pau, 65420 Ibos - 05 62 90 68 40

SAVFIMA - quincaillerie
Rue de la Poste 65420 Ibos - 05 62 90 08 71

Mr Bricolage
Centre Commercial - Route de Pau,
65000 Tarbes - 05 62 44 09 44



MAGASIN D'INFORMATIQUE

Micro Récup
17 rue du cimetière de la Sède, 65000 Tarbes
05 62 93 76 43



GRANDE DISTRIBUTION

E. Leclerc
Route de Pau, 65429 Ibos - 05 62 90 62 62

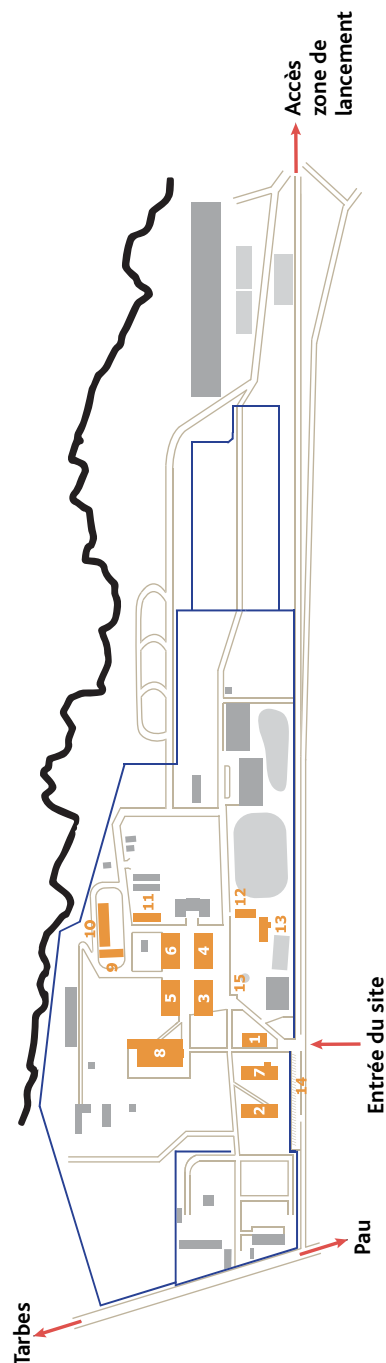
À ne pas oublier dans votre valise !



Pourquoi ?	À emporter
Pour accéder au site	☐ une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité) ☐ un passeport pour les étrangers ☐ la carte grise et l'assurance du véhicule ☐ le permis de conduire du conducteur
Parce que le soleil est fort au C'Space	☐ lunettes de soleil ☐ casquette/chapeau ☐ crème solaire ☐ bouteille d'eau
Pour accéder à l'aire de lancement Attention : les personnes ne respectant pas ce code vestimentaire pourront se voir refuser l'accès à la zone de lancement lors de la récupération de leur projet	☐ pantalons longs ☐ chaussures fermées ☐ vêtements de pluie (selon la météo) ☐ bombe anti-insectes (attention aux taons) ☐ bouteilles d'eau ☐ snacks
Pour travailler	☐ vêtements de travail qui ne craignent rien ☐ protection pour les yeux et les mains ☐ clés USB
Pour l'hébergement	☐ deux cadenas (pour fermer les armoires) ☐ serviette de toilette ☐ savon et nécessaire de toilette ☐ sac de couchage et oreiller
Pour faire une randonnée	☐ chaussures de marche
Pour se déplacer sur le camp en soirée	☐ une lampe torche ou frontale

Ne pas oublier son projet spatial et tous les outils nécessaires au travail

Plan de la base vie du C'Space



14

- | | | |
|----------------------|---|--|
| 1. Poste de contrôle | 6. Hébergement | 11. Bâtiment des clubs + zone de stockage PCD* |
| 2. Accueil | 7. Hébergement | 12. Salle de vol simulé & Espace Cansat |
| 3. Hébergement | 8. Restaurant | 13. Salle de contrôles |
| 4. Hébergement | 9. Espace communication | 14. Parking |
| 5. Hébergement | 10. Bâtiment des clubs + zone de déchets PCD* | 15. Point de rassemblement |

*PCD : Produits Chimiques et Dangereux

Numéros d'urgence : 18 ou 112



Comment se rendre au camp

- **À partir de Tarbes** : prendre direction Ibos (D817) sur 8 km. Le site du 1^{er} RHP se situe sur la gauche en face du restaurant La Clé d'Or.
- **En venant de Bordeaux (A64)** : prendre la sortie 11 (péage de Soumoulou). Continuer direction Tarbes (D817) sur 12 km. Le site du 1^{er} RHP se situe sur la droite en face du restaurant La Clé d'Or.
- **En venant de l'autoroute de Toulouse (A64)** : prendre la sortie 12 (Lourdes). Après le péage, continuer sur la N21 direction Tarbes. Au 2^e rond-point, prendre direction Ibos (D817). Continuer sur 10 km, le site du 1^{er} RHP se situe sur la gauche en face du restaurant La Clé d'Or.



Adresse : Camp de Ger - Quartier Dartencet
Chemin de Bénate
64530 GER

Attention : pour accéder au camp militaire de Ger, vous devez présenter une pièce d'identité en cours de validité. Les personnes de nationalité étrangère sont priées de nous faire parvenir leurs dates et lieux de naissance avec la confirmation de leur venue.

15

